

Botanical legacies from the Enlightenment: unexplored collections and texts at the crossroads between humanities and sciences

Héritages botaniques des Lumières : exploration de sources et d'herbiers historiques à l'intersection des lettres et des sciences

Carnet de bord | n° 1 | avril 2020

Université de Neuchâtel | Fonds national suisse de la recherche scientifique
Sinergia, projet n° 186227 | Direction : Jason Grant, Nathalie Vuillemin
Carnet : Pierre-Emmanuel Du Pasquier, Timothée Léchet
<http://p3.snf.ch/Project-186227>



COLLABORATEURS DU PROJET	2
ACTIVITÉS COMMUNES	3
Réunion de lancement	3
Atelier « Bibliographie »	3
Épidémie Covid-19	3
ÉTAT DE LA RECHERCHE	4
Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »	4
Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »	5
Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »	5
PERSPECTIVES	7
Herbiers de Jean-Jacques Rousseau : structure de la base de données relationnelle	7
Le reconditionnement de l'herbier Rousseau de la BPU dans le respect des normes de conservation botaniques et archivistiques	9
Atelier « Préface de l' <i>Histoire des plantes de la Guiane française</i> »	10
Jean-Baptiste-Christian Fusée-Aublet : itinéraire d'un botaniste voyageur en Guyane	11
Découverte de références à Chaillet dans l'herbier Gaudin aux Musée et jardins botaniques cantonaux de Lausanne (MJBC)	14
Projet d'article : les débuts de la lichénologie en Suisse	15
Étude des plantes vasculaires de la collection Chaillet de l'herbier suisse (NEU) ...	16
PUBLICATIONS	17

COLLABORATEURS DU PROJET

Direction

Jason Grant Requéant, botanique
Nathalie Vuillemin Requéante, littérature

Postes transversaux

Pierre-Emmanuel Du Pasquier Coordinateur partie botanique, collaborateur scientifique
Timothée Léchet Coordinateur partie littérature, collaborateur scientifique
Jâmes Ménétreay Collaborateur scientifique, informatique

Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »

Alexandra Cook Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Takuya Kobayashi Partenaire scientifique, histoire de la botanique
Dorothee Rusque Collaboratrice scientifique, histoire
Jérémy Tritz Collaborateur scientifique, botanique

Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »

Perrine Bächli Doctorante, littérature
Piero Delprete Partenaire scientifique, botanique
Guilhem Mansion Collaborateur scientifique, botanique
Thibaud Martinetti Postdoctorant, littérature

Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »

Rossella Baldi Collaboratrice scientifique, histoire
Edouard Di Maio Collaborateur scientifique, botanique
Philippe Druart Collaborateur scientifique, botanique
Mathias Vust Collaborateur scientifique, botanique

Partenaires institutionnels

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève
Muséum national d'histoire naturelle (Paris)

ACTIVITÉS COMMUNES

Réunion de lancement

La réunion de lancement du projet « Botanical Legacies from the Enlightenment » s'est tenue le 3 février 2020 à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, en présence des collaborateurs et de trois représentants de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU) : Martine Noirjean de Ceuninck et Anne-Lise Veya (manuscrits), et Alain Maeder (imprimés).

Les directeurs et coordinateurs ont évoqué la genèse de ce projet de recherche interdisciplinaire sur les herbiers du XVIII^e siècle entre 2012 et 2020, et ils ont résumé les grandes lignes des trois sous-projets portant respectivement sur Jean-Jacques Rousseau, Jean-Baptiste-Christian Fusée-Aublet et les botanistes neuchâtelois des XVIII^e-XIX^e siècles (Laurent Garcin, Jean-Antoine d'Ivernois, Abraham Gagnebin, Louis Benoît, Jean-Frédéric Chaillet en particulier).

Les aspects organisationnels concernaient prioritairement la dynamique de travail interdisciplinaire, les finances, les consignes relatives aux voyages scientifiques, le protocole de publication d'articles (voir plus bas, rubrique « Publications ») et le calendrier du projet. Un point consacré à la communication portait sur les contacts médiatiques, le projet de site-vitrine et la préparation d'un bulletin d'information régulier – le présent *Carnet de bord*. Des plages de discussion libre ont rapidement confirmé la pertinence de réunir une équipe rassemblant des botanistes, des historiens des sciences et des historiens de la littérature autour des problématiques transversales qui nous intéressent.

Atelier « Bibliographie »

Dans le cadre du projet, des réunions fréquentes sont organisées au sein des groupes de recherche des trois sous-projets. Parallèlement, à l'initiative d'un ou plusieurs chercheurs, des ateliers thématiques peuvent être consacrés ponctuellement à des questions précises. Un premier atelier s'est ainsi tenu le 21 février 2020 autour des ressources bibliographiques et numériques, et de leur partage au sein de l'équipe.

Pour la mise en commun des numérisations d'articles, de livres, d'herbiers et de manuscrits, nous disposons d'un serveur qui rassemble déjà plusieurs milliers de fichiers. L'atelier a permis de présenter les ressources essentielles disponibles sur ce serveur, et les bases de données accessibles en ligne. Il offrait la possibilité aux botanistes et aux historiens d'échanger les principaux outils dont ils disposent pour mener leurs recherches respectives, et de lister ces outils sur un même document synthétique. Des bibliographies spécifiques aux différents sous-projets sont en cours d'élaboration.

Épidémie Covid-19

Les premiers mois de recherche ont été marqués par l'épidémie Covid-19 qui a posé et pose toujours différents problèmes à l'équipe sur les plans individuel et collectif, entraînant une diminution du temps de travail consacré au projet. Tandis que les rencontres planifiées ont été remplacées par des réunions en vidéoconférence, les séjours de recherche ont dû être reportés. Le travail en archives, en bibliothèque et dans les herbiers est interrompu pendant le confinement. Un voyage à Paris du groupe « Fusée-

Aublet » a dû être différé, de même qu'une première rencontre avec notre partenaire scientifique Piero Delprete. Nous avons également suspendu le projet de numérisation de l'herbier Rousseau de la BPU avec les Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève (CJB). L'engagement d'une doctorante botaniste a été repoussé. La plupart des chercheurs ont concentré leurs forces sur les herbiers, manuscrits et ouvrages accessibles numériquement.

Nous avons préparé à l'intention du Fonds national suisse de la recherche scientifique un courrier électronique récapitulant les retards consécutifs au confinement et les mesures prises pour en limiter les conséquences sur le calendrier du projet.

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Sous-projet « Jean-Jacques Rousseau »

Les membres du sous-projet ont consacré du temps à l'exploration des ressources bibliographiques et numériques, et à l'élaboration de projets d'articles individuels ou à plusieurs mains. Ils ont travaillé en étroite collaboration sur les dossiers suivants.

✱✱ *Numérisation de l'herbier Rousseau de la BPU.* En dialogue constant avec nos interlocuteurs à la BPU, Martine Noirjean de Ceuninck et Anne-Lise Veya, nous avons réfléchi aux meilleures possibilités de numérisation en termes de qualité, de

planification, de logistique et de politique institutionnelle. Une visite aux CJB de la Ville de Genève et une rencontre avec Fred Stauffer (conservateur des herbiers) nous ont permis de nouer une collaboration autour du projet de numérisation. La BPU et les CJB ont déjà travaillé ensemble en 2011-2012 pour la numérisation des 48 planches de l'herbier montées par Rousseau.

✱✱ *Reconditionnement de l'herbier.* Les collaborateurs du sous-projet ont préparé un plan de reconditionnement de l'herbier de la BPU présenté plus loin (voir la rubrique « Perspectives »).

✱✱ *Base de données relationnelle.* Un objectif important du sous-projet consiste en la publication d'un herbier virtuel, rassemblant en ligne l'ensemble des herbiers de Rousseau. Dans cette perspective, les collaborateurs sont en train d'achever avec l'informaticien Jâmes Ménétreay la structure de la future base de données relationnelle (voir plus loin, rubrique « Perspectives »).

Jérémy Tritz a entrepris un travail de confirmation des déterminations botaniques de Rousseau sur la série des 48 planches de la BPU montées par le philosophe. Nous préparons également une représentation cartographique précise des déplacements de Rousseau entre 1762 et 1778 pour affiner nos hypothèses sur les lieux et les dates de ses récoltes. Au-delà des herbiers, les recherches portent plus largement sur les réseaux scientifiques de Rousseau, ses relations avec Fusée-Aublet, sa pratique de la botanique et sur ce que



Veronica scutellata L.
Herbier de Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel,
Bibliothèque publique et universitaire.
Reproduction : CJB / BPU.

l'historiographie désigne comme sa « pasigraphie » botanique (un système de pictogrammes substituables aux descriptions textuelles des plantes). Le groupe a bénéficié d'une première rencontre avec Alexandra Cook, spécialiste de la botanique de Rousseau et partenaire scientifique du projet. *Timothée Léhot*

Sous-projet « Fusée-Aublet et le voyage scientifique »

L'équipe réunie autour des travaux de Jean-Baptiste Fusée-Aublet et des pratiques de récoltes botaniques de « longue distance »¹ a pour objectifs principaux :

- * Une étude approfondie des manuscrits de Fusée-Aublet dispersés dans plusieurs institutions en France et en Angleterre. Celle-ci permettra de mieux comprendre à la fois l'immense réussite du botaniste qui, lors de son voyage en Guyane entre 1762 et 1764 réunit une collection de spécimens qui font de son *Histoire des plantes de la Guiane française* un ouvrage de référence pour l'histoire de la botanique exotique.
- * L'exploration des dimensions « indigènes » des savoirs importés en France depuis les territoires lointains, envisagée non pas uniquement en termes de domination coloniale (appropriation violente, pouvant être comparée à un « vol », des compétences locales ou mépris pur et simple de celles-ci), mais également d'intégration sous forme de dialogue.
- * Une interrogation à nouveaux frais des voyages savants, dans l'espace français du XVIII^e siècle, qui croise de manière systématique les enjeux scientifiques, institutionnels, mais également politiques et même religieux de ces voyages.

Après un peu plus d'un mois d'exploration des sources botaniques et bibliographiques à disposition, Perrine Bächli, doctorante, Guilhem Mansion, collaborateur scientifique pour la partie botanique, et Thibaud Martinetti, post-doctorant pour la partie littéraire et historique du projet, ont réuni de nombreuses observations qui soulignent la centralité de la perspective interdisciplinaire dans ce projet. À titre d'exemple, seul un travail mené de concert entre Guilhem Mansion et Thibaud Martinetti permettra de remonter précisément à la méthode de Fusée-Aublet lors de ses récoltes en Guyane, d'en expliquer leur succès, mais également, de s'interroger sur les difficultés de publication que connut le savant à son retour en France. Celles-ci sont d'autant plus intéressantes qu'elles rappellent à plus d'un titre nombre d'autres aventures exploratoires et éditoriales difficiles dans le contexte de l'époque (Michel Adanson, Joseph de Jussieu, Thibaud de Chanvalon, Joseph Dombey, pour n'en citer que quelques-uns). De très nombreux implicites entourent ces voyages : rapports de dépendance, parfois très conflictuels, aux mandants (le Jardin du Roi et l'Académie) ; « droits » des savants sur leur propre travail et les matériaux récoltés, au moment de leur retour ; poids des missions officieuses, parallèles à la quête scientifique à proprement parler (observation de territoires, enjeux stratégiques sur place, etc.). Ces questions seront systématiquement étudiées dans cette partie du projet, avec une attention particulière réservée également à la manière dont elles hantent en quelque sorte les publications sur le plan rhétorique. *Nathalie Vuillemin*

Sous-projet « Botanistes neuchâtelois »

Ce sous-projet s'articule autour des botanistes neuchâtelois actifs avant, pendant ou après le séjour de Rousseau dans la région (1762-1765) : Laurent Garcin, Jean-Antoine d'Ivernois, Abraham Gagnebin, Louis Benoît et Jean-Frédéric Chaillet. Au cours des deux premiers mois, les membres du sous-projet ont concentré leurs recherches sur Chaillet. Ce botaniste énigmatique et peu connu n'a publié aucun ouvrage lui-même, mais il a

¹ On reprend une notion centrale de l'approche géographique des savoirs développée depuis les années 1990. Voir par exemple SECORD, James A., « Knowledge in Transit », *Isis*, vol. 95/4, décembre 2004, p. 654-672.

correspondu avec de nombreux scientifiques de toute l'Europe et il a recueilli pour eux des échantillons de la région neuchâteloise qui sont devenus les spécimens types de nombreuses espèces de plantes et de champignons.

✱ *Évaluation des collections de plantes et de lichens de Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839).*

Les collections botaniques de Chaillet se trouvent principalement dans l'herbier de l'Université de Neuchâtel (NEU). Philippe Druart et Edouard Di Maio ont consacré une grande partie de leur temps de travail à étudier des spécimens de plantes vasculaires en les extrayant de la collection pour évaluer l'intérêt des étiquettes, des localités et des notes. Ils travaillent maintenant à partir des planches déjà numérisées de l'herbier suisse, ce qui semble être plus efficace que d'extraire physiquement les spécimens de la collection (voir plus loin, rubrique « Perspectives »). Ils saisissent ces informations dans une base de données simple qui sera transformée en une base de données relationnelles « Chaillet », avec la participation de l'informaticien Jâmes Ménétrey, et versée dans une base de données globale de l'herbier de l'Université. Mathias Vust travaille sur les collections de lichens et il a commencé à étudier les relations entre ces échantillons et diverses listes manuscrites de Chaillet.

✱ *Les manuscrits.* Beaucoup de cahiers de notes et d'index de la main de Chaillet ont été trouvés récemment dans l'herbier et la bibliothèque de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Nous avons expertisé l'inventaire préliminaire fait par mes étudiants il y a quelques années, et nous avons commencé à classer ces documents par groupes thématiques. Beaucoup d'entre eux semblent constituer de simples listes d'espèces issues des livres de sa bibliothèque.

✱ *La bibliothèque de Chaillet.* À sa mort en 1839, Chaillet laisse une collection de livres dont nous connaissons 167 titres botaniques comprenant 309 volumes. Pour la première fois depuis lors, ces livres ont été gracieusement rassemblés par notre collègue Alain Maeder à la BPU. Nous allons travailler avec lui pour compléter un inventaire moderne de cette bibliothèque dans le cadre d'une étude plus large des méthodes de travail de Chaillet au siècle des Lumières. Il sera très important de faire correspondre les cahiers de Chaillet avec les livres de sa bibliothèque.

✱ *Correspondance de Chaillet.* Une autre étude essentielle sera celle de la correspondance de Chaillet qui permettra de mieux comprendre ses activités botaniques et le fonctionnement du réseau scientifique au sein duquel il s'inscrit. Plusieurs ensembles de lettres écrites à Chaillet par divers botanistes et mycologues se trouvent dans le fonds Chaillet de la BPU. Ils ont été généreusement mis à disposition par nos collègues de la bibliothèque Martine Noirjean de Ceuninck et Anne-Lise Veya. Cette correspondance passive sera numérisée et complétée par les fragments subsistants de la correspondance active du botaniste, notamment les lettres envoyées à Candolle qui sont conservées à Genève. (Sur la correspondance avec le Vaudois Jean Gaudin, voir l'article



Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839).
Josef Reinhardt (1749-1824), huile sur toile, vers 1797.
Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, PO NE 1/36.
Reproduction : BPU.

d'Edouard Di Maio, rubrique « Perspectives ».) La correspondance intéressera en particulier l'historienne Rossella Baldi qui a mené en outre des recherches dans différents fonds d'archives neuchâtelois en quête des traces laissées par Chaillet dans la région, notamment pour mieux comprendre le destin de ses collections botaniques après sa mort.

Jason Grant

PERSPECTIVES

Herbiers de Jean-Jacques Rousseau : structure de la base de données relationnelle

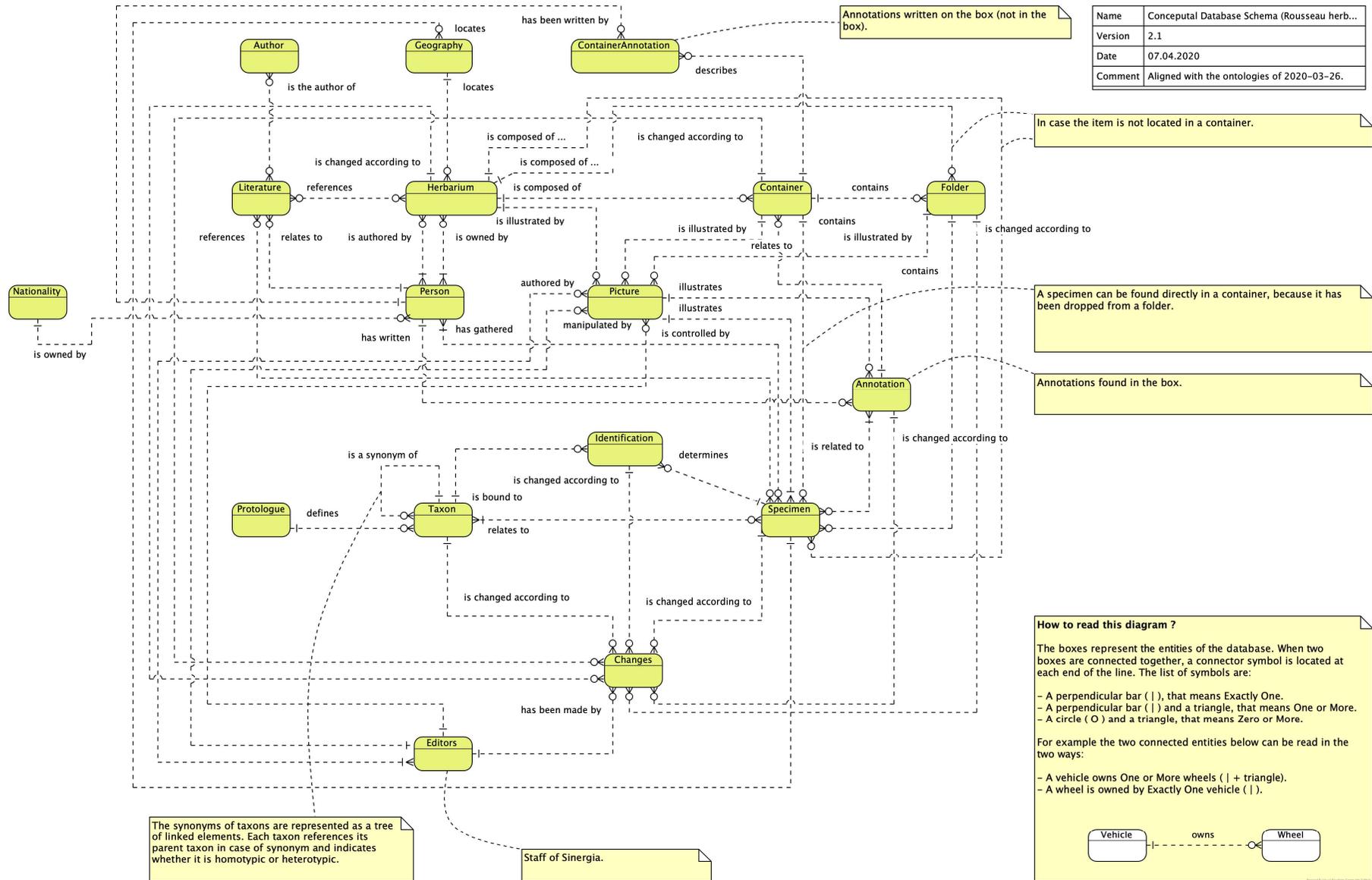
Les collections de plantes séchées ayant appartenu à Jean-Jacques Rousseau renferment des éléments de différentes natures (plantes, annotations diverses, chemises en papier, etc.) ; ils contiennent une quantité d'informations importante, documentant à la fois les pratiques botaniques de Rousseau et son réseau savant. Afin de gérer et d'exploiter au mieux ces collections d'herbiers, la création d'une base de données s'est rapidement imposée. Ebauchées dans un premier temps par les collaborateurs du sous-projet « Rousseau », les ontologies de cette base de données ont été affinées avec l'informaticien du projet Jâmes Ménétreay. Le résultat – une base de données relationnelle complexe comportant plusieurs tables interconnectées – est illustré par la représentation schématique proposée ci-après, encore provisoire.

Cet outil présente plusieurs intérêts. D'une part, il permettra d'assurer la gestion des diverses informations, qu'elles soient historiques ou botaniques, et de rendre disponibles en partie ces informations *via* le site de notre herbier virtuel dont l'interface sera développée dans un second temps. D'autre part, la base de données permettra de gérer les numérisations des collections qui seront accessibles sur le site. Ainsi, l'outil que nous développons offrira la possibilité de saisir l'information historique (les différents possesseurs d'une collection, les auteurs et le contenu des annotations, les papiers employés, etc.), l'information bibliographique (en liant par exemple le nom d'un spécimen de plante à une source textuelle dans laquelle il serait mentionné) et l'information botanique (dénomination selon une taxonomie et une nomenclature modernes).

Une fois opérationnelle, la base de données sera adaptée aux besoins particuliers des collaborateurs des sous-projets « Fusée-Aublet » et « Botanistes neuchâtelois ».

Pierre-Emmanuel Du Pasquier

Base de données des herbiers de Rousseau : « Conceptual Database Schema » (James Ménétreay)



Name	Conceptual Database Schema (Rousseau herb...
Version	2.1
Date	07.04.2020
Comment	Aligned with the ontologies of 2020-03-26.

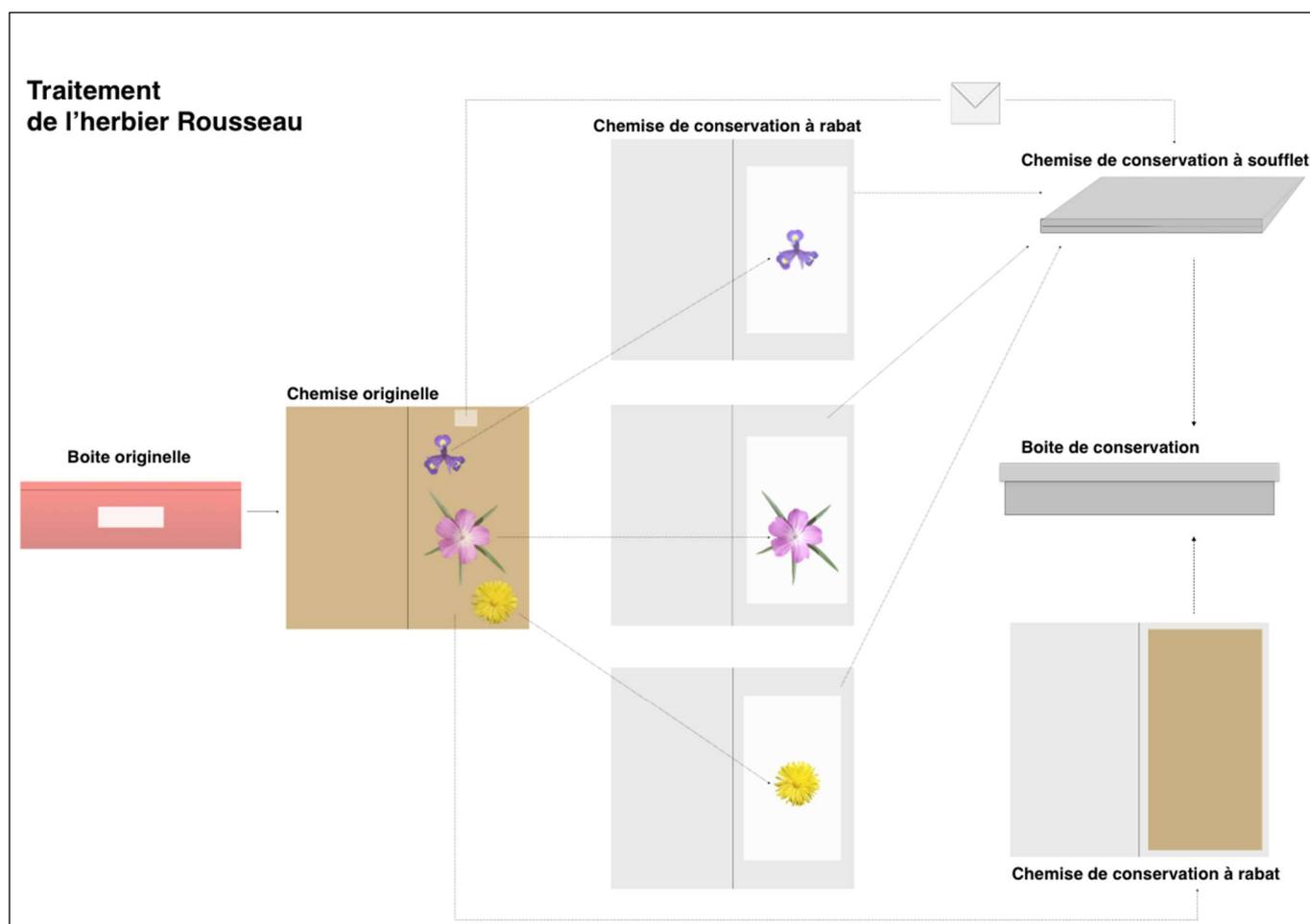
Le reconditionnement de l'herbier Rousseau de la BPU dans le respect des normes de conservation botaniques et archivistiques

L'herbier Jean-Jacques Rousseau de la BPU sera reconditionné parallèlement à sa numérisation. Le protocole de reconditionnement, dont nous indiquons ci-après les grandes lignes, a été établi en dialogue avec la BPU et les différents chercheurs impliqués dans le sous-projet « Rousseau ». La démarche a pour vocation de permettre une conservation optimale de ce document complexe et de favoriser sa consultation ultérieure par les botanistes comme par les historiens.

Du principe de réversibilité

Le reconditionnement d'un tel herbier a pour but de normaliser et conserver les *exsiccata*² qui le composent en garantissant leur préservation et en offrant une consultation ergonomique des spécimens souvent fragiles.

D'un point de vue archivistique, il convient de permettre le rétablissement de tous les éléments constitutifs de l'herbier dans leur état originel après leur reconditionnement. Pour ce faire, chaque élément sera coté : chemises originelles, *exsiccata*, boîtes, épingles et étiquettes manuscrites.



² Échantillon sec d'un herbier. (Tison J.-M. & de Foucault B. (coords), 2014. – Flora Gallica. Flore de France. Biotopie, Meze, xx + 1196 p.)

Un reconditionnement spécial pour une collection complexe

L'herbier Rousseau rassemble des planches dans plusieurs états de confection et de finition ; il s'agit d'*exsiccata* fixés par Rousseau ou d'autres botanistes sur une seule planche, de spécimens réunis en groupes taxonomiques et formant de véritables bouquets, ou encore de mélanges de plusieurs espèces différentes.

Afin de respecter le caractère patrimonial de l'herbier, son reconditionnement nécessite des dispositions particulières. Les spécimens mélangés dans les chemises originelles seront séparés puis reconditionnés espèce par espèce dans des pochettes. Chaque pochette sera associée à une part d'herbier standard et insérée dans une chemise à rabat avec les autres spécimens de la chemise d'origine. Les planches déjà montées seront directement insérées dans des chemises de conservation, sans manipulations supplémentaires. Le reconditionnement inclut les autres matériaux employés par Rousseau, à commencer par les papiers qui sont des sources précieuses pour mener à bien une analyse historique des pratiques botaniques du philosophe. Les épingles qui maintiennent certaines plantes sur les papiers seront conservées dans des pochettes également associées aux parts d'herbiers. Il en va de même pour les étiquettes volantes comportant des annotations. Séparés de leurs spécimens, les chemises d'origine seront transférées de la même manière dans des chemises de conservation.

Notons que les papiers et cartons seront non acides et répondront aux normes en vigueur dans les bibliothèques, musées, institutions archivistiques et herbiers de référence.

Dorothee Rusque et Jérémy Tritz

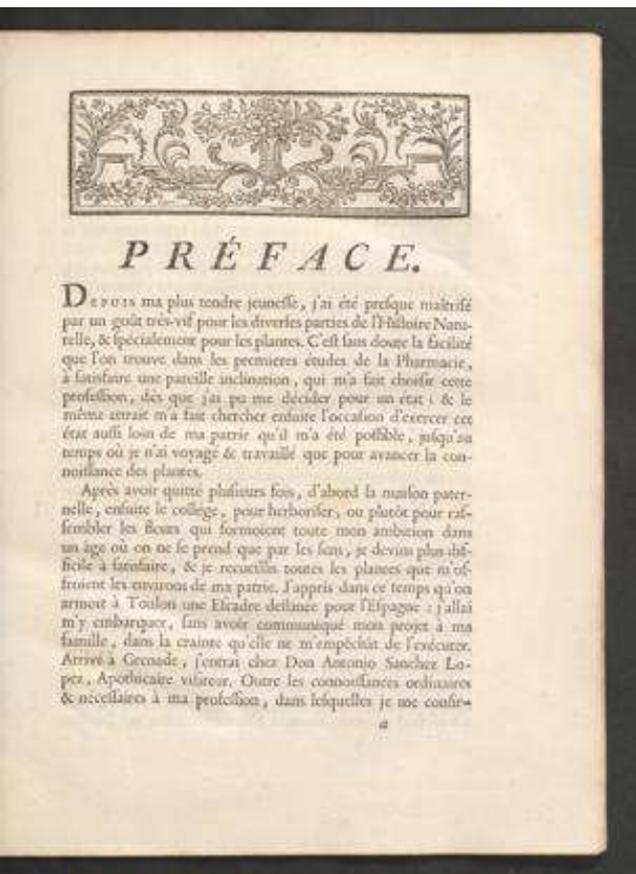
Atelier « Préface de l'*Histoire des plantes de la Guiane française* »

Mené par vidéoconférence, un atelier s'est tenu le 30 mars 2020 sur la préface de *l'Histoire des plantes de la Guiane française* (1775) de Jean-Baptiste-Christian Fusée-Aublet. Cette discussion a permis de faire émerger plusieurs questionnements que l'on peut regrouper, de manière schématique, sous deux points principaux : d'une part *le récit autobiographique* et de l'autre *le discours méthodologique* d'Aublet.

L'importance de la part autobiographique peut surprendre quand on sait qu'Aublet écrit là un traité de botanique. S'il y a en effet ici une certaine confusion entre l'œuvre disciplinaire et le récit de voyage, cette préface participe véritablement de la construction d'un personnage ; rien n'est laissé au hasard, tout est finalisé pour définir une posture du voyageur.

La rhétorique employée sert de nombreux lieux communs du récit de voyage, notamment l'héroïsme du voyageur ou la pauvreté de son langage littéraire, mais elle permet aussi à Aublet d'écrire un discours défensif (sur son conflit avec Poivre notamment, mais aussi par rapport aux réformes sur la distribution des médicaments qu'il mène à l'Île de France ou encore sur sa manière d'herboriser). La présence de certificats reproduits en guise de preuves de ses compétences de botaniste ne fait qu'accentuer davantage cet aspect très défensif du texte.

L'étude sur la rhétorique autour du conflit Aublet-Poivre sera sans doute approfondie, dans le cadre de ce projet, d'un point de vue à la fois littéraire et botanique (collaboration



Jean-Baptiste-Christian Fusée-Aublet, *Histoire des plantes de la Guiane française, rangées suivant la méthode sexuelle* [...], Londres, Paris, Pierre-François Didot jeune, 1775, t. 1, p. 1. Numérisation : e-rara.ch

de Guilhem Mansion et Thibaud Martinetti). Il s'agit aussi ici de s'intéresser au rapport complexe entre la sphère savante et institutionnelle (*colonial machine*).

La « carrière » de Fusée Aublet n'est donc réellement abordée dans sa préface que sous le prisme de sa passion pour la botanique. C'est en effet pour étudier les plantes qu'il a choisi de devenir pharmacien, c'est pour cela aussi qu'il a voyagé à Lyon et y a rencontré les Jussieu, et c'est encore une fois sous ce « prétexte » botanique qu'il a accepté d'être envoyé en Guyane à son retour de l'Île de France.

Concernant la partie méthodologique, Aublet dit dans sa préface qu'il ne fera pas un récit précis de son expérience d'herborisation (p. xv), pourtant ce sujet occupe un passage relativement long de son texte. Il y a là une forme de prétention de la part du voyageur-naturaliste, ce qui n'est pas sans rappeler les passages concernant Pierre Poivre.

Aux yeux d'un botaniste, donc, la préface d'Aublet est quelque peu décevante puisqu'elle laisse énormément de questions sans réponse, notamment sur la manière d'herboriser, sur les lieux de récolte des plantes, les outils et méthodes employés par le botaniste.

Aublet explique cependant qu'il décrit les plantes « sur le lieu même » et il complète sa description en parlant de l'usage qui en est fait par les populations indigènes. Cette particularité ethnobotanique de la méthodologie d'Aublet et la question du rôle joué par les indigènes dans la construction d'un savoir européen seront assurément des points à approfondir dans le cadre du projet.

Lorsqu'Aublet exprime sa crainte de « nuire au progrès de l'Histoire Naturelle » comme raison principale de son refus d'exposer ses méthodes d'herborisation, ce n'est peut-être pas uniquement dû au fait que sa méthode est inavouable, mais plutôt (ou aussi) au fait qu'il se trouve trop éloigné – tant du point de vue de la distance physique que de la réalité vécue – des manuels et de la théorie, et qu'il doit donc s'adapter à des circonstances extrêmes. Une description de tous les moyens mis en place dans un tel contexte n'entrerait pas dans ce qui était alors attendu d'une « méthode ».

La discussion porte encore sur les *topoi* du récit de voyage, la rhétorique de la précarité, la nature des missions confiées à Aublet en Île de France et en Guyane, et la question de l'exil naturaliste (qu'on retrouve chez Rousseau).
Perrine Bächli

Jean-Baptiste-Christian Fusée-Aublet : itinéraire d'un botaniste voyageur en Guyane

Avec plus de 240 genres et 550 espèces nouvellement décrits, Jean-Baptiste-Christophe Fusée-Aublet (1723-1778) est encore aujourd'hui considéré comme un auteur de référence dans le domaine de la botanique tropicale. Contrairement à son prédécesseur



Rinorea guianensis Aubl.

Gauche : herbier « Rousseau », Paris, MNHN, P00777781.

Numérisation : e-Recolnat.

Droite : J.-B.-C. Fusée-Aublet, *op. cit.*, t. 3, planche 93.

Numérisation : e-rara.ch

Pierre Barrère³, Aublet réussira à assembler et à identifier une collection importante de plantes lors de son séjour en Guyane française (1762-1764) et sera à même de publier, avec l'aide de Jussieu, la volumineuse *Histoire des plantes de la Guiane française* (1775). À sa mort, en 1778, une grande partie de son herbier se retrouve dans les mains de Joseph Banks (1743-1820) ; une autre atterrit un peu mystérieusement chez Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). L'infime part restante est redistribuée dans quelques institutions européennes. Notre objectif est non seulement de retracer le parcours biographique et intellectuel du botaniste voyageur, mais aussi, et surtout, de mieux comprendre sa méthodologie, notamment son travail d'identification des spécimens végétaux.

Sur les quelques 1200 espèces de plantes vasculaires soigneusement récoltées et pressées par le botaniste, une grande partie des

550 plantes inédites sera représentée par 400 planches en taille-douce. Aucune, en revanche, ne sera typifiée. En d'autres termes, aucun échantillon d'herbier ne sera désigné comme « mètre-étalon » des combinaisons nomenclaturales publiées. Ce processus de typification, non obligatoire au siècle des Lumières, est d'autant plus important qu'il existe de nombreuses discordances entre les descriptions botaniques d'Aublet et les dessins parfois « chimériques », les mélanges d'échantillons ayant pu avoir lieu au cours de la récolte ou au moment de la gravure.

La désignation d'un type est avant tout un procédé d'élimination qui passe (i) par un inventaire rigoureux des exemplaires distribués dans les diverses institutions, (ii) par la certitude qu'un travail antérieur n'a pas déjà été réalisé (parfois par inadvertance) et (iii) par l'assurance que l'échantillon choisi pour chaque combinaison binomiale correspond de manière optimale au concept que s'en faisait son créateur. Une recherche préliminaire des références bibliographiques et des bases de données disponibles sur Internet a permis de sélectionner plus de 900 spécimens d'herbier comme autant de types potentiels. Parallèlement, une étude attentive des genres et espèces publiés par Aublet a abouti à une classification des familles botaniques par ordre numérique, la priorité étant donnée aux plus importantes. Une série de publications, sur le modèle de celle réalisée sur les Rubiaceae⁴, pourrait être envisagée pour tous les échantillons nouvellement typifiés.

L'étude des manuscrits d'Aublet s'avère également fondamentale pour notre travail. Apothicaire-botaniste du Roi, Aublet fut envoyé en Guyane afin de servir des intérêts à la fois scientifiques et politiques. En prévision de la signature du Traité de Paris (1763), qui mettra un terme aux colonies françaises de l'Acadie et des Indes orientales, le duc de Choiseul, ministre de la Marine, souhaite installer une colonie militaire et agricole à Kourou (1763-1765) dans le but de protéger les Antilles françaises de potentielles attaques anglaises. La mission d'Aublet est de prospector les richesses naturelles de la Guyane en

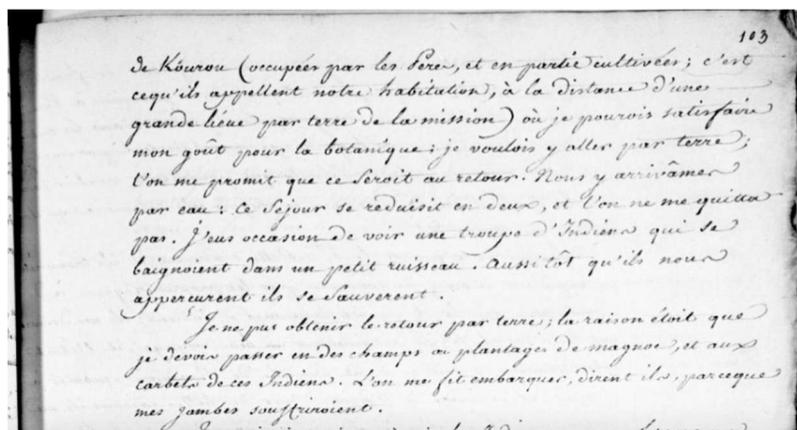
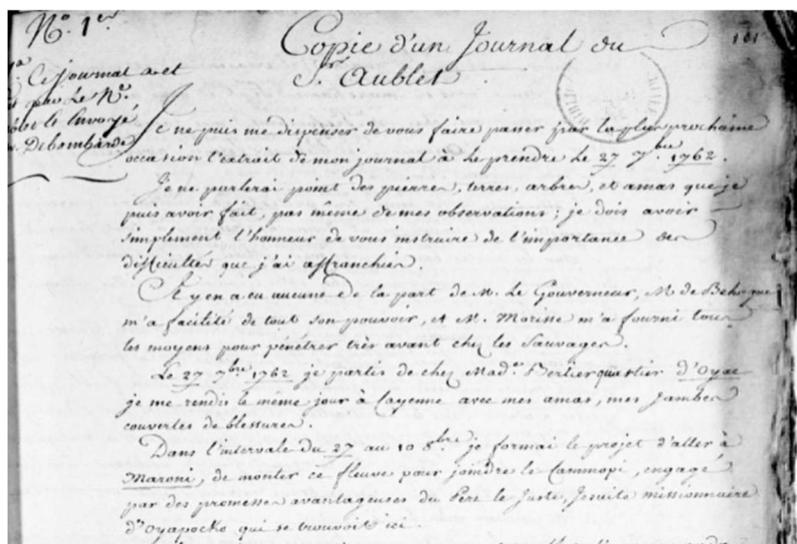
³ Botaniste du Roi envoyé en Guyane française entre 1722 et 1724, Pierre Barrère (1690-1755) ne découvre qu'un petit nombre de plantes qu'il eût du mal à identifier. Il est l'auteur d'un *Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale* (1741).

⁴ Piero G. Delprete, « Typification and etymology of Aublet's Rubiaceae names », in *Taxons*, 64 (3), June 2015, p. 595-624.

vue de l'établissement de la nouvelle colonie, mais aussi, semblerait-il, de rendre un rapport précis sur les activités des jésuites, qui seront dépossédés de leurs biens en 1763.

Le journal d'Aublet numérisé par la Bibliothèque nationale de France⁵ fournit de précieuses informations sur les activités du botaniste. Adressé à Pierre-Paul Bombarde de Beaulieu, riche financier, amateur d'histoire naturelle et protecteur du botaniste, il décrit ses projets d'excursion dans la région de Kourou et dénonce l'attitude des jésuites, accusés de comploter contre lui et d'empêcher, par diverses ruses, ses projets d'exploration. Une autre lettre adressée au duc de Choiseul⁶ constitue un véritable réquisitoire à l'encontre des jésuites : Aublet dépeint leurs nombreuses « fourberies » et dénonce leur pouvoir « inouï » sur la colonie.

D'autres récits de voyage s'attachent davantage à la description géographique et naturaliste des territoires de la Guyane⁷. Ils constituent une source fascinante mettant en scène des indices sur la méthode, la réussite ou l'échec, des herborisations dans la forêt tropicale. Ces documents vont également permettre de retracer la genèse et les différentes étapes de la flore guyanaise établie par Aublet. En outre, l'analyse de ces récits d'expédition sera bientôt enrichie par la consultation d'autres manuscrits (brouillons de sa flore guyanaise, notes de voyage, registre botanique personnel, autres correspondances avec les autorités administratives et scientifiques à Paris) situés au Muséum d'histoire naturelle de Paris et aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence.



« Copie d'un Journal du S. Aublet », Paris, Bibliothèque nationale de France, Pièces diverses relatives à l'administration de la Guyane (1760-1764), Ms Fr. 6244, détails des f° 101 r° et 103 r°. Numérisation : BnF.

Guilhem Mansion et Thibaud Martinetti

⁵ Ce journal a été recopié par un secrétaire et inséré dans les *Pièces diverses relatives à l'administration de la Guyane par le chevalier Turgot (1763-1764)*, Ms 6244, f° 101-110 « Copie d'un journal du S. Aublet », f° 111-125 « Suite des voyages du S. Aublet année 1764 ».

⁶ *Ibid.*, Ms 6244, f° 126-129 « A Mgr. Duc de Choiseul ». À noter qu'il s'agit ici d'une copie de la lettre recopiée par un secrétaire de l'administration.

⁷ Notamment le « Voyage fait par le Sieur Aublet de Cayenne à la crique Galibi par la rivière d'Oyac – à percer par la rivière Senamari » retranscrit par Henri Froidevaux dans « Études sur les recherches scientifiques de Fusée Aublet à la Guyane française (1762-1764) », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, Paris, Imprimerie nationale, 1897, p. 425-469, p. 456-465.

Découverte de références à Chaillet dans l'herbier Gaudin aux Musées et jardins botaniques cantonaux de Lausanne (MJBC)

Lors de la consultation du catalogue *1813 – le voyage du botaniste vaudois Jean Gaudin en Pays de Vaud et de Neuchâtel*⁸, publication des Musées et jardins botaniques cantonaux de Lausanne, j'ai réalisé que Jean-François-Aimé-Philippe Gaudin (1766-1833) et Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839) étaient contemporains. Dans la mesure où Chaillet échangeait lettres et spécimens avec de nombreux botanistes, une question s'est posée : n'y aurait-il pas des mentions/échantillons de Chaillet dans l'herbier des phanérogames de Gaudin aux MJBC à Lausanne ? Après interrogation de la base de données de l'herbier Gaudin, 31 mentions à Chaillet ont été mises au jour ; nous avons photographié les planches correspondantes. Parmi ces 31 occurrences, 3 planches d'herbier⁹ se sont démarquées des autres.

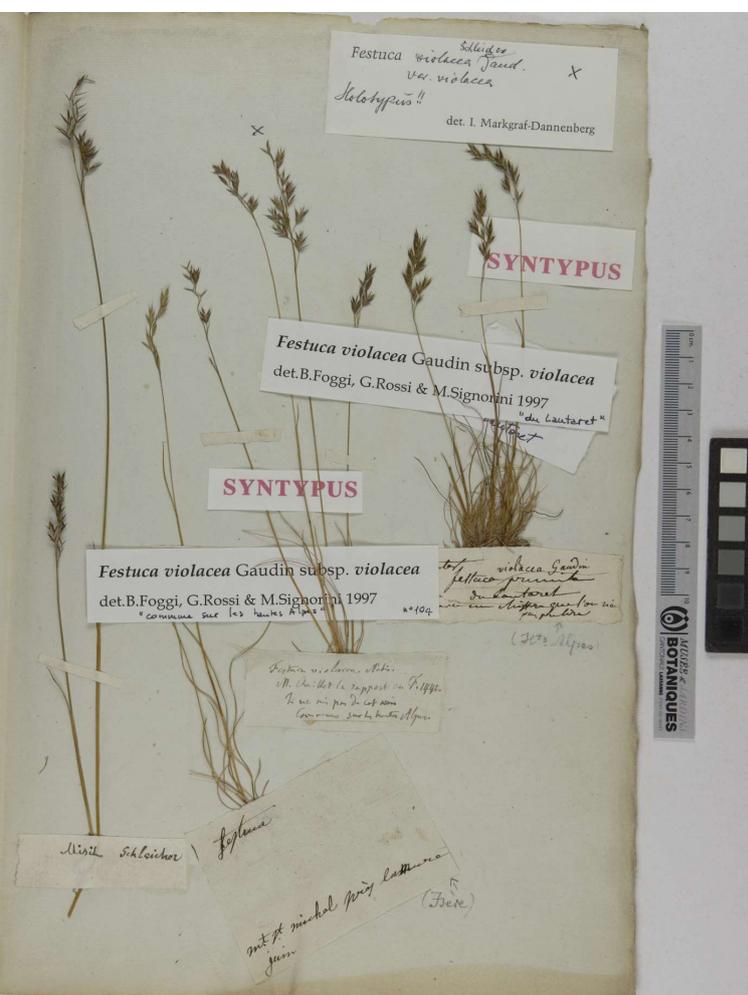


Fig. 1 – *Festuca violacea* Schl. ex Gaud. var. *violacea*. Herbier Gaudin, Lausanne, MJBC. Reproduction : E. Di Maio.

* La première (*Festuca violacea* Schl. ex Gaud. var. *violacea*) est annotée comme « holotype » sur sa chemise et compte plusieurs échantillons dont des *syntypus*. L'étiquette de l'un d'entre eux contient une référence à Chaillet. Il s'agit peut-être d'un de ses échantillons (fig. 1).

* La deuxième est une planche de *Viola Rupprii* All., qui contient un long texte de Haller fils (« Hallerus filius scripsit ») à Gaudin mentionnant Chaillet (fig. 2).

* La troisième planche (*Rosa canina* *β hispida*) est la plus intéressante pour notre sous-projet. En effet, elle contient dans sa chemise une lettre de Chaillet annonçant, entre autres choses, l'envoi à Gaudin de roses susceptibles d'être nouvelles en Suisse, pour la publication de sa flore helvétique (fig. 3).

Des recherches plus approfondies dans les correspondances disponibles permettront certainement d'éclairer la relation entre Chaillet et Gaudin, à l'égard des graminées et de la flore de la Suisse. Les MJBC disposent en outre d'une liste de livres ayant appartenu à Gaudin, document manuscrit et sans date rassemblant plus de 170 titres. Le contenu de cette liste a été publié dans le catalogue déjà cité (p. 139-151). Il inclut manifestement une édition de 1803 (non retrouvée) des *Lettres sur la botanique* de Jean-Jacques Rousseau. En revanche, nous ignorons à l'heure actuelle si les volumes de la bibliothèque de Gaudin ont été conservés.

Edouard Di Maio

⁸ J.-L. Moret, J. Magnin-Gonze, 2013. Catalogue d'exposition : *1813 – Le voyage du botaniste vaudois Jean Gaudin en Pays de Vaud et de Neuchâtel*. Lausanne, Musées et Jardins botaniques cantonaux, 2013.

⁹ Numéro des trois numérisations sur le serveur commun : n° 20281, n° 20302-20303, n° 20317.

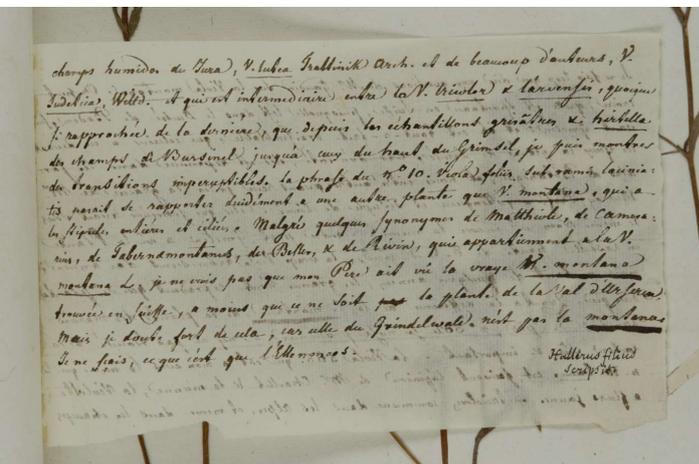
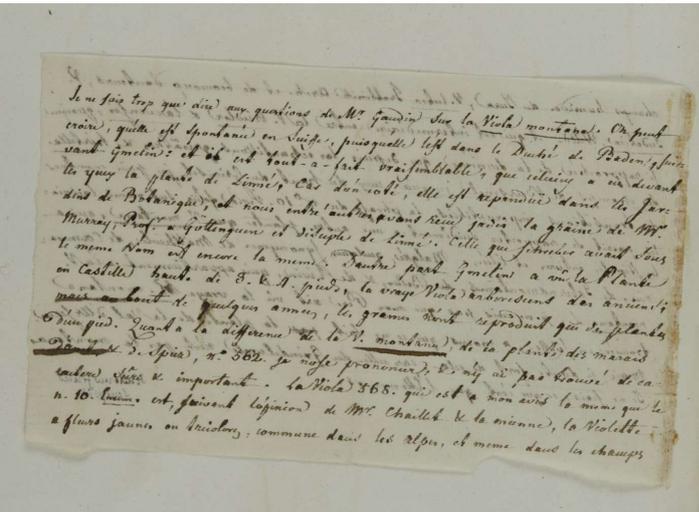


Fig. 2 – *Viola Ruppiana* All. Herbarium Gaudin, Lausanne, MJBC. Reproduction : E. Di Maio.

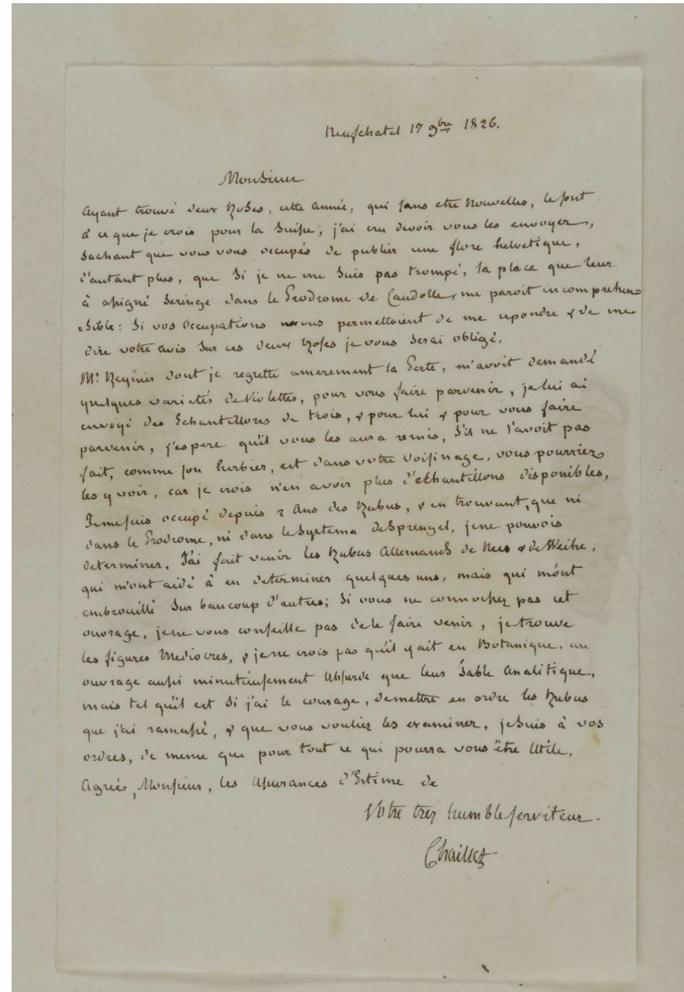


Fig. 3 – Jean-Frédéric Chaillat à Jean-François-Aimé-Philippe Gaudin, Neuchâtel, 17 novembre 1826. Dans la chemise de *Rosa canina* β *hispida*. Herbarium Gaudin, Lausanne MJBC. Reproduction : E. Di Maio.

Projet d'article : les débuts de la lichénologie en Suisse

Jean-Frédéric Chaillat n'a lui-même rien publié sur les lichens, mais il se réfère à plusieurs ouvrages, notamment d'Acharius et de Haller. Après sa mort, son nom sera cité dans plusieurs publications, de Schaerer et de Cornaz notamment, en référence à des échantillons envoyés ou présents dans son herbarium. Il paraît donc intéressant de retracer l'histoire du début de la lichénologie en Suisse pour y situer la contribution de Chaillat. Les grandes lignes de cet historique sont présentées en introduction du Catalogue des lichens de Suisse (Clerc & Truong 2012. Catalogue des lichens de Suisse). Il y manque les noms des naturalistes n'ayant rien publié, puisqu'il s'agit d'un catalogue bibliographique, mais aussi tout ce qui concerne les herbiers, leur ampleur et le lieu de leur actuelle conservation.

Mathias Vust

Étude des plantes vasculaires de la collection Chaillat de l'herbier suisse (NEU)

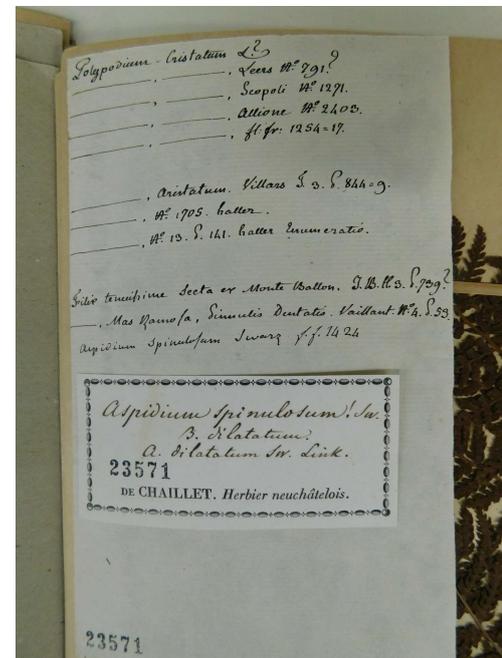
Une analyse préliminaire des plantes vasculaires de la collection Jean-Frédéric Chaillat de l'herbier suisse de l'Université de Neuchâtel a été effectuée durant environ six semaines, en février et mars 2020. À la demande de Jason Grant, une méthodologie a été mise en place afin d'extraire physiquement de l'herbier suisse les parts de l'herbier Chaillat, d'en composer le répertoire et de transcrire les étiquettes.

Méthodologie

- * **Identification et extraction des parts d'herbier Chaillat.** Toutes les parts d'herbier notées Chaillat sont progressivement extraites. Celles qui ne comportent pas le nom de « Chaillat » sont reconnues sur la base de l'écriture, par comparaison avec l'écriture d'étiquettes connues. La comparaison des papiers constitue parfois une aide.
- * **Répertoire.** Chaque part Chaillat extraite est répertoriée dans un fichier Excel *ad hoc*, avec un minimum d'informations : numéro de code-barres, nom latin, producteur, récolteur, etc. Les parts de l'herbier Godet, « fils spirituel de Chaillat », et de Coulon, son ami, tous deux botanistes, sont également saisies dans ce répertoire, puis sont immédiatement réintégrées dans l'herbier général.
- * **Rangement.** Les parts Chaillat sont ensuite rangées dans des cases reproduisant l'herbier suisse en miniature, par ordre alphabétique des familles, puis des genres.
- * **Transcription.** Les étiquettes sont transcrites de la manière dont elles se présentent sur la part d'herbier. On a souvent deux ou trois étiquettes d'origines différentes sur une même part d'herbier.

Résultats

- * **Données quantitatives.** Un cinquième des compactus a été traité ainsi en six semaines. Cela permet d'estimer le traitement de l'ensemble (± 3000 parts d'herbier) à 24 semaines de travail pour deux personnes à temps plein, soit une bonne année de travail pour une personne seule. Ces informations ont été présentées aux membres du sous-projet « Chaillat » le 26 février 2020, mais aucune analyse globale n'a encore été réalisée.
- * **Données spatio-temporelles.** L'essentiel des parts d'herbier de phanérogames couvre la période 1791-1799. Ultérieurement, on sait que Chaillat s'est surtout consacré aux cryptogames. Dans l'état actuel de nos connaissances, les récoltes de plantes à fleurs s'étendent toutefois de 1788 à 1818. Par ailleurs, deux récoltes à Nantes datées d'août 1788 ont été retrouvées, ce qui indique que Chaillat est passé par cette ville à son retour de Corse, avant de revenir dans la Principauté de Neuchâtel. À sa retraite de l'armée, Chaillat se concentre sur l'inventaire et l'identification des plantes vasculaires de la Principauté. Parallèlement, Chaillat se procure des échantillons d'autres régions de Suisse auprès de correspondants ou de commerçants spécialisés, en particulier Schleicher et Thomas.



Aspidium spinulosum Sw., Herbarium de l'Université de Neuchâtel, issu de l'herbier de Jean-Frédéric Chaillat. Planche et fiche. Reproduction : Philippe Druart.

- * *Données qualitatives.* Globalement, les échantillons Chaillet sont très bien conservés et les étiquettes sont souvent bien renseignées. En général, il existe au moins une récolte Chaillet pour chaque espèce mentionnée dans son catalogue manuscrit (1827/1836).
- ** *Synthèse.* L'herbier joue un rôle central dans le travail de détermination de Chaillet. Les « étiquettes » associées à chaque échantillon – et que le botaniste neuchâtelois complète au fur et à mesure de ses récoltes et de ses lectures – sont en réalité des *fiches*, rassemblant toutes les informations les plus importantes, en particulier les renvois très précis (ouvrage, tome, page) aux descriptions et aux planches. Cet herbier constitué d'échantillons et de fiches est la *base de données* matérielle de Chaillet. Au XXI^e siècle, la même base de données sera constituée de fiches informatisées et de photographies numériques...

Perspectives

L'étude des plantes vasculaires de la collection Chaillet de l'herbier suisse constitue un travail conséquent, malgré le gain de temps que permet la consultation numérique des planches. Sur la base de cette analyse préliminaire, le calendrier et les objectifs de l'étude des collections de Chaillet seront rediscutés et réévalués. Des discussions sont par ailleurs en cours concernant l'utilisation de la base de données « Rousseau » au profit de nos recherches sur Chaillet. Lorsque la base sera opérationnelle, les « étiquettes » des parts d'herbier seront directement saisies dans les champs correspondants. *Philippe Druart*

PUBLICATIONS

Protocole de publication des articles collectifs

Les publications rassemblant plusieurs auteurs doivent suivre des règles particulières qui ont été définies par les directeurs à l'occasion de la réunion de lancement du projet. Dans le processus de recherche qui conduit à une publication, il est nécessaire de définir dès que possible les tâches respectives des collaborateurs impliqués et les noms qui apparaîtront dans la signature de l'article. Pour cosigner un article, il faut remplir au moins deux des trois critères suivants : acquisition de données, analyse et interprétation des données, rédaction de l'article. Un collaborateur qui rendrait un simple service aux auteurs de l'article ne peut pas cosigner la publication, mais les auteurs peuvent signaler sa contribution en note.

Articles (1^{er} février-31 mars 2020)

Lettres

LÉCHOT Timothée, « Jean-Jacques Rousseau et la figure du botaniste herborisant », in Gilles Bertrand (dir.), *Écrire la science en voyage, Working Papers*, Université de Grenoble Alpes, Laboratoire universitaire histoire cultures Italie Europe (Luhcie), mars 2020, 17 pages :

<https://luhcie.univ-grenoble-alpes.fr/wp-content/uploads/2019/06/LECHOT-Timoth%C3%A9.pdf>

À paraître ou en préparation

Sciences

VUST M. *In prép.* Débuts de la lichénologie en Suisse : histoire et collections. (Voir plus haut, rubrique « Perspectives ».)

Lettres

DU PASQUIER Pierre-Emmanuel, LÉCHOT Timothée, « L'herbier historique dans le miroir de la photographie / Das historische Herbarium im Spiegel der Fotografie », in Olga Cafiero, *Flora Neocomensis*, p. VIII-X, à paraître en 2020.

LÉCHOT Timothée, « Variations littéraires sur l'échec scientifique : l'herborisation désastreuse de Jean-Jacques Rousseau au Pilat (1769) » (en cours d'évaluation).

Communications antérieures au lancement du projet

Le 5 décembre 2019, à la demande de Luc Gauthier (conseiller Recherche et innovation), Jason Grant a présenté le projet Sinergia aux membres du Rectorat de l'Université de Neuchâtel. Cette intervention faisait suite à une rencontre de Jason Grant et Nathalie Vuillemin avec le recteur Kilian Stoffel, en juin 2019.

Le 11 décembre 2019, sur invitation de Pierre-Alain Mariaux (Institut d'histoire de l'art et de muséologie), Pierre-Emmanuel Du Pasquier, Timothée Léchet et Nathalie Vuillemin sont intervenus dans le cadre du Séminaire de l'École du Louvre, à l'Université de Neuchâtel. La communication avait pour titre : « De la note manuscrite à l'herbier : une recherche interdisciplinaire et collaborative sur la botanique des Lumières ».

Échos médiatiques

« Université de Neuchâtel : trois millions de francs pour étudier l'herbier de Rousseau », *Arcinfo*, 18 juin 2019 :

<https://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/universite-de-neuchatel-trois-millions-de-francs-pour-etudier-l-herbier-de-rousseau-848221>

« Vers un herbier virtuel inédit », *Journal du Jura*, 4 juillet 2019, p. 9.

« Botanique : l'héritage de Jean-Jacques Rousseau », *En direct. Le journal de la recherche et du transfert de l'Arc jurassien*, Besançon, Université de Franche-Comté, n° 284, septembre-octobre 2019 :

<http://endirect.univ-fcomte.fr/publication/botanique-lheritage-de-jean-jacques-rousseau>
